

Bonjour,

Le changement de zonage pour un usage commercial de ce bâtiment afin de recevoir des réceptions de 800 personnes ne doit pas être accordé pour les raisons suivantes:

-C'est un endroit à flanc de la montagne du Mont-Royal qui doit rester une zone avec peu de bruit et peu de lumière avec un minimum de trafic routier afin de préserver toute la faune et la flore de cet environnement.

-C'est un endroit également extrêmement calme et tranquille notamment la nuit pour les citoyens avec peu de véhicule.

-Cela dénature l'objet même de ce bâtiment historique qui était habité par des religieuses qui gardaient ce bâtiment calmement et propice au recueillement et non aux bruits et aux phares nocturnes des voitures.

-La pollution en CO2 reliée aux véhicules qui vont venir pour ces soirées à 800 places, va à l'encontre de toute la nature qui se trouve à proximité de ce bâtiment.

Enfin, il y a des cimetières qui ne sont pas loin et ont de part leur nature vocation à rester très calme de jour et de nuit

Romain Mandel